

CPTS Terres de Montaigu

Objet de la réunion : Réunion avec l'établissement SSR la Chimotaie

Le : 15 juin 2020 **de** : 15h00 à 17h30

Participants :

- VALAIS-JOYEAU Emmanuelle, Présidente CPTS Terres de Montaigu
- JEDRZEJEWSKI Valéry, Directeur la Chimotaie
- SALOMON C, Directrice Adjointe la Chimotaie
- FORTANNIER Sarah, IDEL
- HARDOUIN Patricia, Masseur-Kinésithérapeute la Chimotaie
- JOMAA M, Médecin la Chimotaie
- JOSEPHSON, Médecin la Chimotaie
- MINGOT N, IDE la Chimotaie
- SALOMON C, Directrice Adjointe la Chimotaie
- SUTEAU I, Cadre de santé la Chimotaie
- GUILBAUD Benjamin, Coordinateur CPTS Terres de Montaigu

Documents distribués en séance :

- Diaporama de présentation de la CPTS Terres de Montaigu

1. Présentation de la CPTS Terres de Montaigu

Le territoire, les axes stratégiques, les missions, le contrat tripartite ACI, les partenaires, etc.

2. Présentation de l'établissement SSR de la Chimotaie

L'établissement de la Chimotaie comporte :

- Un EHPAD
- Un établissement de soins de suite de rééducation et de réadaptation

Plus de la moitié des patients viennent de Loire-Atlantique

a. EHPAD de la Chimotaie

L'établissement propose 83 places : 79 places d'accueil permanent, dont 14 places dans une unité sécurisée pour les patients déments déambulant et 4 places d'accueil temporaire. L'établissement dispose de quelques chambres doubles permettant d'accueillir des couples

90 jours max pour une admission temporaire

CPTS Terres de Montaigu

Equipe de soins pluridisciplinaires : médecin coordonnateur et traitant à temps plein, infirmières, aides-soignantes, agents de soins, Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophoniste, diététicienne, psychologue, assistantes sociales.

b. Etablissement SSR

L'établissement accueille 113 patients en chambre individuelle et quelques chambres doubles en : rééducation et réadaptation, oncologie et soins palliatifs (13) et polypathologie de la personne âgée.

Il dispose d'un plateau technique spécialisé avec un bassin de balnéothérapie, un espace de kinésithérapie et un espace d'ergothérapie.

Les admissions se font directement suite à une hospitalisation mais aussi en direct par les médecins traitants. 10% des admissions en accès direct : souvent l'HAD, parfois les médecins traitants (méconnaissance du circuit des professionnels de santé libéraux pour l'entrée directe à la Chimotaie).

Il est aussi possible d'orienter les patients en sevrage qui risquent des chutes au SSR La Chimotaie

c. Autres activités :

- **Equipe mobile EQUAAR** (ergothérapeute pour évaluation du domicile) ;
- **Education thérapeutique** (prévention chute /nutrition), uniquement pour les patients hospitalisés ;
- **Sport sur ordonnance** : Les médecins de la Chimotaie prescrivent de l'activité physique. Cette démarche nécessite :
 - L'orientation du patient vers une structure adaptée ;
 - Une évaluation pré et post dispositif.

L'établissement a un partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée (CDOS) pour faciliter l'orientation et l'accès aux activités physiques et sportives pour tous.

Les médecins généralistes libéraux peuvent parfois manquer d'informations quant à l'orientation des patients vers des structures adaptées. Pour information, le CDOS est, depuis janvier 2020, labellisé Maison Sport Santé, permettant aux équipes d'accompagner les personnes à trouver une structure où pratiquer une activité physique (remboursée en partie sur prescription médicale).

- d. En projet : l'ouverture d'un HdJ pour les 3 orientations (Rééducation, oncologie et polypathologie pers. Agées) a été validée par l'ARS.

CPTS Terres de Montaigu

3. Les axes de travail entre la CPTS Terres de Montaigu et la Chimotaie

Pour :

- Favoriser les admissions directes en SSR pour éviter des passages aux urgences et des hospitalisations non pertinents.
 - Anticiper des prises en charge à domicile afin de prévenir des situations complexes et dégradées pour les hospitalisations « en urgence » non adaptées : mise en place de grilles d'évaluation gériatrique en ambulatoire ?
- ➔ Réalisation d'une fiche de liaison (2 volets admissions directes et le retour à domicile)
- Définir des critères d'inclusion dans un formulaire d'adressage de la part du médecin traitant (perte d'autonomie, épuisement de l'aidant, dénutrition, etc.) et aussi des données sociales.
 - Prochaine séance de travail en septembre

Autres pistes de travail

- Le recrutement des médecins/internes, est-ce possible de partager un temps partagé entre le SSR et l'activité libérale ?
- Comment la Chimotaie peut-elle communiquer auprès des professionnels de santé libéraux du territoire ? La piste retenue est le partage d'info transmises avec le courrier postal (comme l'exemple du CHU : info sur des numéros dédiés aux médecins généralistes avec le courrier du patient).
- Partage du plateau technique (notamment pour les kinésithérapeutes libéraux qui souhaiteraient faire profiter à leurs patients de la balnéothérapie de l'établissement)

<u>Suites prévues</u>	<u>Qui</u>	<u>Echéance</u>
Adhésion de la Chimotaie à la CPTS Terres de Montaigu	Envoyer bulletin d'adhésion (Benjamin)	Septembre 2020

<u>Prochaines réunions</u>	<u>Date/horaire</u>	<u>Lieu</u>
Réunion de travail sur la fiche de liaison	Septembre 2020 (date et horaire à définir)	Etablissement SSR la Chimotaie